

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2016

\*\*\*\*\*

Convocations adressées le 25 mars 2016

\*\*\*\*\*

## ORDRE DU JOUR

- *Vote du Compte Administratif 2015 et Affectation des Résultats*
  - o *Commune et Assainissement*
- *Approbation du Compte de Gestion 2015*
  - o *Commune et Assainissement*
- *Vote des taux d'imposition 2016*
- *Vote du Budget 2016*
  - o *Commune et Assainissement*
- *Travaux parking n°2*
- *Infos et questions diverses*

*L'an deux mil seize et le lundi quatre avril, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, Maire.*

Etaient présents : Mr Vincent AHÜ, Mme Aline GALLY, Adjoints ;  
Mmes Bernadette BARBIER, , Isabelle DOMINJON, Monique OTTELET ;  
M. Bernard DEVELEY, André LEFEVRE, Pascal FEVRE

Absents excusés : Mme Marie CASTEL (pouvoir à Bernadette BARBIER), M. Eric MANACH

Absents : -

Secrétaire : M. Vincent AHÜ



## VOTE COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Visa Préfecture le :

### ▪ Commune

*Le Maire rappelle à l'assemblée le compte administratif de la commune, qui fait ressortir les résultats suivants au 31/12/2015 :*

<i>Section Investissement</i>	<i>:</i>	<i>Déficit</i>	<i>:</i>	<i>- 29 517.63 €</i>
<i>Section Fonctionnement</i>	<i>:</i>	<i>Excédent</i>	<i>:</i>	<i><u>149 512.29 €</u></i>
<i>Soit un résultat global de</i>	<i>:</i>	<i>Excédent</i>	<i>:</i>	<i>119 994.66€</i>

*Le Conseil Municipal vote le compte administratif 2015, et décide d'affecter les résultats suivants au 31/12/2015 au budget 2016 comme suit :*

*\*\* Section Investissement*                      *Article 1068 « excédent de Fonctionnement capitalisé »*  
▪ *Recettes : + 29 517.63 €*  
*Article 001 « déficit antérieur reporté »*  
▪ *Dépenses : - 29 517.63 €*

*\*\* Section Fonctionnement :*                      *Article 002 « excédent antérieur reporté »*  
▪ *Recettes : + 119 994,66 €*

### ▪ Assainissement

*Le Maire rappelle à l'assemblée le compte administratif du service assainissement, qui fait ressortir les résultats suivants au 31/12/2015 :*

<i>Section Investissement</i>	<i>:</i>	<i>Excédent</i>	<i>:</i>	<i>11 680.30 €</i>
<i>Section Fonctionnement</i>	<i>:</i>	<i>Excédent</i>	<i>:</i>	<i><u>97 422.09 €</u></i>
<i>Soit un résultat global de</i>	<i>:</i>	<i>Excédent</i>	<i>:</i>	<i>109 102.39 €</i>

Le Conseil Municipal vote le compte administratif 2015, et décide d'affecter les résultats au 31/12/2015 au budget 2016 comme suit :

\* Section Investissement : Article 001 « Excédent antérieur reporté »  
▪ Recettes : + 97 422.09 €

\* Section Exploitation : Article 002 « excédent antérieur reporté »  
▪ Recettes : + 11 680.30 €

### **APPROBATION COMPTE DE GESTION 2015**

Visa Préfecture le :

▪ **Commune** :

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2015 de la commune, dressé par Monsieur le Percepteur de Chablis.

▪ **Assainissement** :

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2015 du service Assainissement, dressé par Monsieur le Percepteur de Chablis.

### **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**

Visa Préfecture le :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux 2016 à leur niveau de 2015, à savoir :

⌘ Taxe d'habitation :	19.86 %
⌘ Taxe Foncière sur bâti :	13.91 %
⌘ Taxe Foncière non bâti :	33.80 %
⌘ Cotisation Foncière des Entreprises :	23.42 %

### **VOTE DU BUDGET 2016**

Visa Préfecture le :

▪ **Commune** : Le Conseil Municipal vote le budget 2016 de la Commune qui, après affectation des résultats, s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

\* Section Investissement : 216 918.- €

\* Section Fonctionnement : 398 670.- €

Visa Préfecture le :

▪ **Assainissement** : Le Conseil Municipal vote le budget 2016 du service Assainissement qui, après affectation des résultats, s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

\* Section Investissement : 756 454.- €

\* Section Exploitation : 28 681.- €

### **TRAVAUX PARKING N°2**

Visa Préfecture le :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de son entretien avec le Président du Conseil Départemental concernant la demande de subvention pour le parking n°2. Après délibération à 4 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions, la voix du Maire étant prépondérante, le Conseil Municipal approuve les travaux de finalisation du parking n°2 par un enduit bicouche et la barrière de sécurité en fond de parking. Charge le Maire de demander la subvention correspondante auprès du Conseil Départemental

### **INFOS ET QUESTIONS DIVERSES**

\* **Carte Communale** : Le Maire informe le Conseil Municipal que la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) a rendu un avis favorable pour le projet de la Carte Communale. La Chambre d'Agriculture a quant à elle émis un avis réservé.

Visa Préfecture le :

**\*\* Taxe sur les publicités extérieures :** *Le Maire présente au Conseil Municipal le nouveau tarif pour la taxe locale des publicités extérieures applicables pour 2017. Le Conseil Municipal accepte le tarif d'un montant de 15.40 € pour le mètre carré.*

**\*\* Tri des emballages :** *Le Maire informe le Conseil Municipal sur les nouvelles règles de déchetterie au point d'apport volontaire. Les informations sur les nouvelles règles seront dans le prochain bulletin.*

**\*\* Réfection des trottoirs :** *Mme Bernadette BARBIER fait remarquer que certains trottoirs sont plus abimés que les trottoirs prévus en réfection cette année, notamment la rue de la Fontaine.*

*La séance a été levée à 22h00.*

*Varennnes, le 6 avril 2016  
Le Maire,*

*Maurice MOCQUOT*